

et pour le pluriel, comme *se* dans ces phrases françaises : « Le méchant *se* rend odieux ; Les méchants *se* nuisent à eux-mêmes. »

2. Les pronoms *ego*, *tu* et *sui* sont de tout genre. En effet, que la personne qui parle soit un homme ou une femme, elle dira toujours *ego* (je). De même *tu* et *vos* peuvent s'adresser aux deux sexes, et même aux choses inanimées : *Vos, sidera* (ô vous astres) ! Enfin l'on conçoit facilement que *sui*, *sibi*, *se*, représenteront aussi bien les choses que les personnes.

#### ADJECTIFS PRONOMINAUX POSSESSIFS.

§ 36. Des génitifs *mei*, *tui*, *sui* (ou plutôt de leur radical), et des pluriels *nos*, *vos*, on forme des adjectifs qui marquent la possession, comme les adjectifs français *mon*, *ton*, *son*, *notre*, *votre*, *leur*.

I <sup>e</sup> PERSONNE.	II <sup>e</sup> PERSONNE.	III <sup>e</sup> PERSONNE.
<i>Mon, ma, mien,</i>	<i>Ton, ta, tien,</i>	<i>Son, sa, sien, leur,</i>
<i>Meus, mea, meum.</i>	<i>Tuus, tua, tuum.</i>	<i>Suus, sua, suum.</i>
<i>Notre, le ou la nôtre,</i>	<i>Votre, le ou la vôtre,</i>	
<i>Noster, nostra, nostrum.</i>	<i>Vester, vestra, vestrum.</i>	

REM. 1. Ces adjectifs se déclinent en entier sur *bonus*, *a*, *um*, excepté que *meus* fait au vocatif singulier masculin *mi* ; par exemple, *o mi pater* (ô mon père) ! Quant à *suus*, sa nature même ne permet pas qu'il ait de vocatif.

2. Il va de soi-même qu'on se sert de *meus*, *tuus*, quand il n'y a qu'un seul possesseur ; de *noster*, *vester*, quand il y en a plusieurs. Cette distinction n'existe pas pour la troisième personne, et *suus* signifie également SON et LEUR ; *sui*, SES et LEURS. Cela vient de ce que le pronom réfléchi dont il est formé s'applique, comme nous l'avons dit, à l'un et à l'autre nombre.

3. L'interrogatif *quis*, G. *cujus*, forme un possessif qui signifie à qui appartenant ? et dont on ne trouve que les cas suivants :

N. *Cūjūs, cūja, cūjum* ; ACC. *cujum, cujam, cujum* ; ABL. *fēm. cūjā* ; PL. N. *fēm. cūjæ* ; ACC. *cūjās*.

4. De *noster*, *vester*, *cujus*, viennent trois adjectifs de tout genre, d'ailleurs peu usités ; le second ne se trouve même que dans les grammairiens.

*Nostrās, nostrātis*, qui est de notre pays ou de notre famille ; PLUR. *nostrates, nostratia* ; G. *nostratium*.

*Vestrās, vestrātis*, de votre pays, de votre famille.  
*Cūjās, cūjātis*, de quel pays, de quelle famille ?

#### RÉSUMÉ DU PREMIER LIVRE.

§ 37. Nous avons traité jusqu'ici des trois premières parties du discours, savoir : 1<sup>o</sup> des noms substantifs ; 2<sup>o</sup> des adjectifs ; 3<sup>o</sup> des pronoms.

Les substantifs et les pronoms désignent également les êtres ; mais les substantifs les désignent par leurs noms, et les pronoms par le rôle qu'ils jouent dans le discours. Les premiers expriment donc des idées, les seconds n'expriment que des rapports.

La même distinction a lieu pour les adjectifs. Les uns qualifient les êtres (*cheval noir*, *haute montagne*, *soldat courageux*) ; et ceux-là, comme les substantifs, expriment des idées. Les autres déterminent les êtres (*vingt chevaux*, *d'autres chevaux*, *cette montagne*, *quelques soldats*) ; et ceux-là, comme les pronoms, expriment des rapports.

Les premiers ne conviennent qu'aux êtres doués de telle ou telle qualité, l'adjectif *blanc* ne pouvant convenir à un objet *noir* ; on les appelle Qualificatifs.

Les seconds conviennent à tous les êtres, sans distinction de qualité (*vingt chevaux noirs* ; *cette haute montagne* ; *cette humble chaumière* ; *mes faibles talents* ; *vos grandes vertus*). On pourrait les appeler Déterminatifs universels, dénomination qui comprend les numéraux, les démonstratifs, les conjonctifs, les interrogatifs, les possessifs.

Cette distinction, fondée sur la logique, se retrouve dans la déclinaison des principaux déterminatifs, puisqu'on dit *unus*, G. *unius* ; *hic*, G. *hujus* ; *qui*, G. *cujus*. Mais d'autres adjectifs, d'ailleurs réguliers, se rattachent à cette classe, en ce qu'ils déterminent les objets sans en exprimer la qualité ; les plus importants sont :

Omnis, omnē, tout, toute.	Multi, æ, a, beaucoup (cf. § 136).
Cuncti, æ, a, tous ensemble.	Pauci, æ, a, peu.
Universi, æ, a, tous en général.	Singuli, æ, a, chaque (cf. § 143).
Plērīque, pleræque, pleraque, la plupart.	Ceteri, æ, a, les autres.

Ainsi d'une part, Expression d'idées : Substantifs et adjectifs qualificatifs ;

D'autre part, Expression de rapports : Pronoms et Déterminatifs universels.

Cette division, simple mais fondamentale, se retrouvera dans toutes les parties de la grammaire.



## LIVRE SECOND.

## DU VERBE.

§ 38. Si l'on dit, *Dieu juste*, je ne vois dans ces deux mots qu'un substantif et un adjectif, et je sens que la pensée n'est pas complète. Mais si l'on dit, *Dieu est juste*, celui qui parle ainsi affirme évidemment que la qualité de *juste* appartient à Dieu.

Le mot *est*, qui exprime cette affirmation, se nomme VERBE.

*Dieu* est le SUJET, c'est-à-dire ce dont on parle; *juste* est l'ATTRIBUT, c'est-à-dire la qualité que l'on attribue au sujet. L'ensemble de ces trois termes forme une PROPOSITION.

Dans la proposition, *Dieu est juste*, les trois termes sont exprimés séparément, et le verbe *est* unit l'attribut au sujet. On le nomme verbe Substantif ou Abstrait.

Dans cette autre proposition, *le soleil brille*, l'idée du verbe *être* et celle de l'attribut sont exprimées par le seul mot *brille*, qui équivaut à *est brillant*. Le mot *brille* est encore un verbe, puisqu'il contient l'affirmation; et, comme il contient en même temps l'attribut, on le nomme verbe Attributif ou Concret.

Tout verbe attributif exprime l'état ou l'action du sujet, et tous les verbes, excepté *être*, sont attributifs. En effet, JE LIS signifie *je suis lisant*; J'ÉCOUTE, *je suis écoutant*; J'AIME, *je suis aimant*.

## VOIX DES VERBES.

§ 39. En examinant ces deux propositions, 1° *l'homme juste aime la vertu*; 2° *l'homme juste est aimé de ses semblables*, nous trouvons que le sujet de l'une et de l'autre est *l'homme juste*. Dans la première, le sujet fait une action, et cette action passe sur un objet étranger, qui est ici *la vertu*; le verbe est Actif ou Transitif. Dans la seconde, le sujet n'agit pas, il reçoit l'action d'autrui, il l'éprouve, il la souffre; le verbe est Passif<sup>1</sup>.

Pour exprimer ces deux situations du sujet, le verbe transitif

1. Actif vient d'*agere* (agir), Transitif de *transire* (passer), Passif de *pati* (souffrir).

a deux formes que l'on appelle, l'une Voix active (il aime, *amat*), l'autre Voix passive (il est aimé, *amatur*).

Les verbes qui expriment un simple état, comme *câlêrê* (être chaud), *frigêrê* (être froid), *flôrêrê* (être en fleur), ou une action qui reste tout entière dans le sujet, comme *mânêrê* (demeurer), *ambûlârê* (marcher), *currêrê* (courir), sont appelés verbes neutres ou intransitifs, et n'ont pas la voix passive.

Il y a quatre choses à considérer dans chaque voix : les Nombres, les Personnes, les Temps et les Modes.

## NOMBRES.

§ 40. La langue latine a deux nombres pour les verbes comme pour les noms : le Singulier, quand il s'agit d'un seul (il aime, *amat*); le Pluriel, quand il s'agit de plusieurs (ils aiment, *amant*).

## PERSONNES.

§ 41. Nous avons vu, en parlant des pronoms, ce qu'on entend par les trois personnes du discours. La première est marquée en français par *Je* et *Nous*; la seconde par *Tu* et *Vous*; la troisième par *Il*, *elle*; *Ils*, *elles*. En latin ces pronoms sont remplacés par des terminaisons qui font partie du verbe, et qui indiquent à elles seules de quelle personne est le sujet. Ainsi, dans *amo* (j'aime), le sujet est de la première personne; dans *amas* (tu aimes), il est de la seconde; dans *amat* (il ou elle aime), il est de la troisième; et l'on dit par extension que le verbe est à la première, à la seconde, ou à la troisième personne.

## TEMPS.

## I. Idée générale des Temps.

§ 42. Les verbes ont différentes formes pour indiquer si la chose qu'ils expriment *est*, *sera*, ou *a été*. Ces formes s'appellent Temps.

Celle qui annonce que la chose *est* actuellement, s'appelle PRÉSENT (*je lis*).

Celle qui l'annonce comme devant être, s'appelle FUTUR, c'est-à-dire temps à venir (*je lirai*).

Celle qui annonce qu'elle a été, s'appelle PARFAIT, c'est-à-dire temps accompli ou passé (*j'ai lu*).

La durée tout entière est donc divisée en trois parties dans lesquelles se placent les actions, le Présent, le Futur, le Passé.



Mais le temps passé offre plusieurs nuances qui ne sont pas exprimées par le parfait. Si l'on dit, par exemple, *je lisais quand vous êtes entré*, ces mots *je lisais* expriment une action actuellement passée, mais qui ne l'était pas encore quand une autre s'est faite. Ce temps s'appelle IMPARFAIT, c.-à-d. non entièrement passé.

Si l'on dit, *j'avais lu quand vous êtes entré*, ces mots *j'avais lu* désignent une action comme déjà passée, quand une autre, passée elle-même, a eu lieu. On appelle ce temps PLUS-QUE-PARFAIT, parce qu'il exprime doublement le passé.

De même il peut y avoir plusieurs degrés dans le futur. Si l'on dit, *j'aurai lu ce livre quand vous arriverez*, les mots *j'aurai lu* indiquent un temps futur relativement à l'instant de la parole, mais qui sera *passé avant* qu'un autre fait soit accompli. On nomme ce temps FUTUR ANTÉRIEUR, parce qu'il réunit ensemble l'idée du futur et celle du passé.

## II. Classification des temps.

Il résulte de ce qui vient d'être dit qu'une action, à quelque partie de la durée qu'elle se rapporte, peut être envisagée, ou comme étant accomplie, ou comme ne l'étant pas encore.

Les trois formes temporelles *je lis*, *je lisais*, *je lirai*, présentent l'action de lire comme non accomplie. Les trois autres, *j'ai lu*, *j'avais lu*, *j'aurai lu*, la présentent comme accomplie. Les six temps se divisent donc en deux séries égales, dont l'une part du présent, l'autre du parfait; et, par un accord remarquable du sens et de la forme, les temps de chaque série dérivent l'un de l'autre.

### PREMIÈRE SÉRIE.

Action non accomplie.

PRÉSENT, *j'aime*, am o.

IMPARF., *j'aimais*, am ābam.

FUTUR, *j'aimerai*, am ābo.

### SECONDE SÉRIE.

Action accomplie.

PARFAIT, *j'ai aimé*, am āvi.

PL. Q. PARF., *j'avais aimé*, am āvēram.

FUTUR ANT., *j'aurai aimé*, am āvēro.

REM. La langue française possède un temps qui n'est pas compris dans cette liste, et que nous appelons Parfait défini, *j'aimai*, *je lus*<sup>1</sup>. Il est représenté en latin par le Parfait, et AMAVI signifie tout à la fois *j'ai aimé* et *j'aimai*; LEGI, *j'ai lu* et *je lus*.

1. C'est l'aoriste des Grecs.

## MODES.

Les modes (de *modus*, manière) sont personnels ou impersonnels.

### Modes personnels.

§ 43. Les modes personnels sont des formes que prend le verbe, selon que la personne qui parle veut exprimer ou une affirmation ou un doute, un désir, une prière, un commandement.

I. Cette proposition, *Dieu est grand*, affirme une vérité sur laquelle celui qui parle ne conserve aucun doute; le verbe est au mode INDICATIF, et la proposition forme à elle seule une Phrase, c.-à-d. un sens complet.

II. Mais toute proposition n'est pas affirmative, et une phrase est souvent composée de plusieurs propositions. Dans celle-ci, *je désire que Dieu nous soit propice*, je reconnais deux propositions, une principale, *je désire*; une subordonnée, *que Dieu nous soit propice*. Le verbe de la première est encore à l'indicatif, parce qu'elle exprime un fait que j'affirme comme réel; le verbe de la seconde est au mode SUBJONCTIF, parce qu'elle exprime un fait qui n'existe encore que dans mon désir.

L'indicatif est donc le mode des faits réels ou supposés tels, et des propositions principales. Le subjonctif est le mode des faits incertains et des propositions subordonnées.

III. Enfin si je dis, *soyez attentifs*, ce n'est pas un fait que j'énonce, c'est une volonté que je signifie. Le verbe est au mode IMPÉRATIF. Ce mode est celui du commandement; il s'emploie quelquefois pour la prière, comme dans cette phrase: *grand Dieu, sois-nous propice*.

Ces trois modes, l'Indicatif, le Subjonctif, l'Impératif, sont appelés personnels, parce que dans chacun d'eux la forme du verbe varie selon les personnes: *je suis*, *tu es*, *il est*; *que je sois*, *que tu sois*, *qu'il soit*, *soyons*, *soyez*, etc.

### Modes impersonnels.

§ 44. I. INFINITIF. Si j'analyse le mot *lire*, j'y reconnais l'idée du verbe *être* et celle d'un *attribut* (être lisant); mais celle du sujet n'y est pas exprimée, et l'action de lire n'est pas attribuée à une personne plutôt qu'à une autre. C'est ce qu'on appelle le mode INFINITIF, c.-à-d. indéfini, indéterminé.

Ce mode peut servir de sujet à une proposition. En effet,



quand on dit, *lire est le moyen d'apprendre*, c'est comme si l'on disait, *la lecture est le moyen d'apprendre*.

Il peut se joindre à un verbe actif comme objet de l'action.

Dans *je veux lire*, et *je veux un livre*, l'infinitif *lire* et le nom *livre* expriment également ce que je veux, ils sont également l'objet du verbe *vouloir*.

L'infinitif a donc beaucoup de rapport avec le nom substantif. Il en diffère, 1° en ce qu'il est toujours indéclinable et du genre neutre; 2° en ce qu'il varie selon le temps qu'on veut exprimer: *legere*, lire; *legisse*, avoir lu.

II. GÉRONDIF. A l'infinitif se rattache un autre mode qu'on emploie dans les phrases latines qui correspondent à celles-ci: *il est temps de lire*; *je consacre beaucoup de temps à lire*; *j'ai besoin d'un livre pour lire*; *je m'instruis en lisant*. Ce mode s'appelle GÉRONDIF. Pour exprimer les rapports marqués en français par les prépositions *de*, *à*, *pour*, *en*, il a le génitif, le datif, l'accusatif et l'ablatif. Il se décline donc, et il est du genre neutre. Il suit la seconde déclinaison et n'a que le singulier. Il supplée aux cas qui manquent à l'infinitif.

III. SUPIN. L'on range encore à la suite de l'infinitif une forme appelée SUPIN, dont la Syntaxe fera connaître l'usage. Le supin est un nom verbal de la quatrième déclinaison, qui n'a que l'accusatif et l'ablatif, et qui d'ailleurs est peu usité. L'accusatif s'emploie activement; l'ablatif a généralement le sens passif.

#### PARTICIPES.

§ 45. Nous avons dit, § 38, que *je lis* équivaut à *je suis lisant*. Le mot *lisant*, qui forme l'attribut de cette proposition, est ce qu'on nomme PARTICIPE. On l'appelle ainsi parce qu'il tient tout à la fois de l'adjectif et du verbe. Il tient de l'adjectif en ce qu'il sert à qualifier un substantif ou un pronom avec lequel il s'accorde dans la langue latine, en genre, en nombre et en cas. Il tient du verbe en ce qu'il marque un temps (*lisant*, ayant lu, devant lire). Ajoutez que sa forme elle-même est celle du verbe, modifiée d'une certaine manière: *lego*, je lis; *legens*, lisant.

Cette double nature explique pourquoi l'on a fait du participe une des neuf parties du discours. Considéré dans le verbe, le participe est, comme l'infinitif, un mode impersonnel.

#### RADICAL ET TERMINAISON.

§ 46. Tout verbe latin est composé de deux éléments, savoir: 1° le RADICAL, qui représente l'attribut, c.-à-d. l'idée du participe, l'idée elle-même de l'action ou de l'état marqué par le verbe;

2° La TERMINAISON, qui exprime l'idée du verbe *être*, avec toutes les modifications de personnes, de nombres, de temps, de modes et de voix.

Par exemple, dans le verbe *lego* (je lis), *leg* exprime l'idée du participe *lisant*; *o* exprime l'affirmation (*je suis*), et indique la première personne, le nombre singulier, le temps présent, le mode indicatif et la voix active.

Dans *legerentur* (qu'ils fussent lus), *leg* exprime l'idée du participe *lu*; *erentur* indique la troisième personne, le nombre pluriel, l'imparfait, le mode subjonctif et la voix passive.

Dans le premier exemple, la terminaison n'a qu'une lettre; dans le second, elle a plusieurs syllabes. La terminaison se compose donc des lettres ou des syllabes qui suivent le radical. On voit de plus qu'en passant de l'actif au passif le radical reste le même, et que la terminaison seule varie.

Énoncer de suite les différentes formes du verbe, en ajoutant au radical les terminaisons propres à chaque temps, à chaque mode, à chaque personne, à chaque nombre, est ce qu'on appelle *conjuguer*.

#### VERBE SUBSTANTIF.

§ 47. Avant de passer à la conjugaison des verbes attributifs, il est à propos de bien connaître celle du verbe substantif. En latin comme en français elle est très-irrégulière; mais elle fournit aux autres verbes des terminaisons, qui, une fois connues, en abrègeront l'étude. De plus, comme le verbe français *je suis* est en partie calqué sur le verbe latin *sum*, celui-ci est très-facile à retenir, malgré ses anomalies.

*Nota.* On récitera le verbe dans l'ordre où il est présenté sur le tableau suivant, c'est-à-dire les deux modes du présent (indicatif et subjonctif), puis les deux modes de l'imparfait, puis le futur, et ainsi du reste.